

Ces cas m'intéressaient, et j'ai mis en œuvre tout ce qui me semblait rationnel dans la médication anti-saturnique. Les malades s'y prêtaient de bonne grâce, mais les résultats étaient maigres. Je suppose qu'ils absorbaient par l'alimentation autant de plomb que le traitement leur en faisait éliminer. Et pendant que je traitais un cas, d'autres dans la même famille ou chez les voisins étaient pris à leur tour. Je traitai une trentaine de cas dans l'hiver de 1901. Mais j'ai cru avoir affaire à un véritable fléau. Et comment le conjurer quand après les recherches les plus minutieuses et les expérimentations les plus variées je ne pouvais découvrir ni l'aliment ni les boissons qu'il fallait incriminer?

Dans ces circonstances, je soumis la question au Comité d'Etudes, le suppliant de demander au Conseil d'Hygiène de venir en aide à mes malades aux prises avec un mal inexplicable et traitreusement affligeant. Je demandais un médecin pour vérifier mon diagnostic s'il y avait lieu, et un analyste pour découvrir le "*materies morbi*."

On me félicita de mon zèle pour la cause de l'humanité souffrante; on me dit bien des belles choses, mais d'experts, point du tout...

Le tourbillon du terre-à-terre professionnel m'entraîna moi-même loin de mon sujet. J'avais déjà oublié mon dépôt contre le Conseil, quand en mars dernier je vis apparaître de nouveaux cas de saturnisme dans une autre paroisse voisine de la première. J'eus à traiter six cas en moins de trois semaines. Un de ces malades a encore aujourd'hui du liséré, de fortes coliques çà et là, et il ne sera pas capable de faire ses travaux d'été aux champs.

Et comme preuve que je n'ai pas la manie de voir du saturnisme partout, j'ai, en avril dernier, envoyé un de ces cas au Dr Rousseau, professeur à l'Université de Québec. Le distingué clinicien a confirmé mon diagnostic en tous points. J'ai aussi envoyé au Rév. M. Filion, professeur de chimie, différentes eaux potables provenant de puits ou sources où s'alimentaient mes patients, ainsi que des aliments suspects.

Dès que je fus appuyé par un professeur dont on ne contestera pas l'autorité, je fis, de nouveau, des instances auprès